



**TRIBUNAL
ADMINISTRATIF**
du Québec

PAR COURRIEL
[REDACTED]

Montréal, le 17 novembre 2023

[REDACTED]

Objet : Demande d'accès aux documents
N/Réf. : 0801-01-2023-2024-563

Monsieur,

Par la présente, nous accusons réception de votre demande reçue et transférée à la responsable de l'accès à l'information le 2 novembre, laquelle vise à obtenir du Tribunal administratif du Québec les informations suivantes, pour la période du 1^{er} juin 2021 au 31 mai 2022, dans le district judiciaire de Montréal :

- Nombre total de requêtes présentées au Tribunal administratif du Québec (TAQ) par des personnes concernées, conformément à l'article 21 de la *Loi sur la protection des personnes dont l'état mental présente un danger pour elles-mêmes ou pour autrui* (RLRQ ch. P-38.001).
- De ce nombre, combien de requêtes ont été effectivement entendues par le TAQ.
- De ce nombre, combien de requêtes ont été accueillies intégralement, accueillies partiellement, rejetées, retirées, annulées, ou non traitées pour tout motif.

Après analyse de votre demande en vertu de la *Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels* (RLRQ, chapitre A-2.1), nous vous informons que les informations demandées peuvent vous être communiquées. Voici les réponses :

- Nombre de requêtes reçues, du 1^{er} juin 2021 au 31 mai 2022 au Tribunal administratif du Québec de personnes mises sous garde dans un établissement hospitalier, région d'audience de Montréal : **151**
- Nombre de ces requêtes entendues par le TAQ : **64**
- Le rapport annuel publie les données concernant le nombre d'audiences tenues, le délai médian pour les nouvelles demandes et les révisions annuelles.

Espérant le tout conforme à vos attentes, veuillez agréer, Monsieur, nos salutations distinguées.

ORIGINAL SIGNÉ

Julie Baril

Directrice des affaires juridiques

Responsable de l'accès aux documents des organismes publics
et de la protection des renseignements personnels